



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### 1. Identification

Étiquette d'un produit	<b>SIR-CHEM® POUDRE SÉCHÉ 63 ROUGE</b>
D'autres moyens d'identification	Pas disponible.
Utilisation recommandée	Contrôle non destructif.
Restrictions recommandées	Aucun connu.
<b>Fabricant / importateur / fournisseur / distributeur d'informations</b>	
Nom de la compagnie	Systems Circle, Inc.
Adresse	1210 Osborne Road Saint Marys, GA 31558
Téléphone	912-729-2735
Courrier électronique	customerservice@circlesafe.com
Numéro de téléphone d'urgence	Chem-Tel 800-255-3924 (États-Unis et Canada); + 1-813-248-0585 (International)

### 2. Identification des dangers(s)

Dangers physiques	Non classés.
Dangers pour la santé	Non classés.
Dangers définis par OSHA	La poussière combustible.
<b>Éléments d'étiquetage</b>	
Symbole de danger	Aucun.
Mot de signal	Attention.
Mention de danger	Peut former des concentrations de poussières combustibles dans l'air.
<b>Les mises en garde</b>	
La prévention	Tenir à l'écart de la chaleur / des étincelles / des flammes nues / surfaces chaudes. Ne pas fumer. Conserver le récipient bien fermé. Mettre à terre / attacher le conteneur et le matériel de réception.. Empêcher l'accumulation de poussière pour minimizer le risque d'explosion.
Réponse	Enlever et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. En cas d'incendie: Utiliser les médias appropriés pour l'extinction.
Espace de rangement	Stocker à l'écart des matières incompatibles.
L'élimination des déchets	Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale / régionale / nationale / internationale règlements.
Risque(s) non autrement annoncé (HNOC)	Non classés.
Information supplémentaire	N'est pas applicable.

### 3. Composition / informations sur les composants

#### Mélanges

Nom chimique	Numero CAS	%
Poudre de fer	7439-89-6	> 95
pigment Red	5160-02-1	<3

### 4. Premiers secours

Inhalation	Déplacer à l'air frais. Appeler un médecin si les symptômes se développent ou persistent.
Contact avec la peau	Laver avec du savon et de l'eau. Consulter un médecin si l'irritation se développe et persiste.
Lentilles de contact	Ne pas frotter les yeux. Rincer à l'eau. Consulter un médecin si l'irritation se développe et persiste.
Ingestion	Rincer la bouche. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent.

**Le plus important symptômes / effets, aigus et différé**

La poussière peut irriter les yeux, la peau et une irritation des voies respiratoires.

**Indication de l'attention médicale immédiate et du traitement spécial si nécessaire**

Fournir des mesures générales de soutien et un traitement symptomatique.

**Informations générales**

Veiller à ce que le personnel médical soit au courant de la matière(s) impliqués et prendre des précautions pour se protéger.

## 5. Mesures de lutte contre l'incendie

**Moyens d'extinction appropriés**

Brouillard d'eau. Mousse. poudre chimique sèche. Le dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Appliquer les moyens d'extinction soigneusement pour éviter de créer de la poussière dans l'air.

**Moyens d'extinction inappropriés**

Ne pas utiliser de jet d'eau comme un extincteur, comme cela se généralise dans le feu.

**Dangers spécifiques du produit chimique**

Risque d'explosion: éviter de générer des poussières; la poussière fine dispersée dans l'air à des concentrations suffisantes et en présence d'une source d'allumage est un risque d'explosion de poussière.

**Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers**

Un appareil respiratoire et des vêtements de protection autonome doivent être portés en cas d'incendie.

**Lutte contre l'incendie / instructions**

En cas d'incendie et / ou d'explosion ne pas respirer les fumées. Écarter les contenants de la zone de feu si vous pourriez le faire sans risque. Asperger d'eau pour refroidir les contenants non ouverts.

**Risques généraux d'incendie**

La chaleur peut provoquer une explosion du récipient. Peut former des concentrations de poussières combustibles dans l'air.

## 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

**Précautions personnelles, l'équipement de protection et procédures d'urgence**

Eloigner le personnel inutile. Les dépôts de poussière ne doivent pas être autorisés à accumuler sur surfaces, car ceux-ci peuvent former un mélange explosif si elles sont libérées dans l'atmosphère à concentration suffisante. Utilisez uniquement des outils antidéflagrants. Porter d'équipement de protection individuelle approprié. Assurer une aération suffisante. Les autorités locales devraient être informées si les déversements majeur ne pourriez pas être contenus.

**Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Éliminez toutes les sources d'inflammation (interdiction de fumer, des fusées éclairantes, des étincelles ou des flammes dans la zone immédiate). Éviter la dispersion de poussière dans l'air (par exemple, la compensation des surfaces de la poussière avec de l'air comprimé).

Déversement majeur: Ballayer le matériel et placer dans un récipient pour les déchets clairement étiquetés. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone avec de l'eau.

Les petits quantités: recueillir de la poussière au moyen d'un aspirateur avec un filtre HEPA.

Jamais réintroduire le produit répandu contenant d'origine pour la réutilisation. Pour l'élimination des déchets, voir la section 13 de la SDS.

**Précautions environnementales**

Éviter le rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol.

## 7. Manipulation et Stockage

**Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Minimiser la création et l'accumulation de poussière. Le ménage de routine doit être institué pour veiller à ce que les poussières ne s'accumulent pas sur les surfaces. Les poudres sèches peuvent construire l'électricité statique charges lorsqu'ils sont soumis à la friction de transfert et les opérations de mélange. Fournir adéquate précautions, telles que mise à la terre électrique et la liaison, ou des atmosphères inertes. Antidéflagrants ventilation d'évacuation est recommandée. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Observer les bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Éviter toute exposition prolongée.

**Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Stocker à l'écart de matières incompatibles (voir la section 10 du SDS). Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues.

## 8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

### Limites d'exposition professionnelle

OSHA Tableau Z-1 Limites pour les contaminants atmosphériques (29 CFR 1910.1000)

Composants	Type	Valeur
Rouge pigment (CAS 5160-02-1)	PEL	0.5 mg / m <sup>3</sup>

ACGIH Valeurs limites

Composants	Type	Valeur
Rouge pigment (CAS 5160-02-1)	TWA	0.5 mg / m <sup>3</sup>

US NIOSH Guide de poche Risques chimiques: limite d'exposition recommandée (REL)

Composants	Type	Valeur
Rouge pigment (CAS 5160-02-1)	TWA	0.5 mg / m <sup>3</sup>

Niveau d'exposition en milieu de travail des États-Unis sur l'environnement (WEEL) Guides

Composants	Type	Valeur
Rouge pigment (CAS 5160-02-1)	TWA	1 mg / m <sup>3</sup>

**Valeurs limites biologiques** Aucune limite d'exposition biologique pour l'ingrédient(s).

**Directives d'exposition** Aucune norme d'exposition allouées.

**Contrôles techniques** Anti-déflagrant de ventilation générale et locale. Une bonne ventilation générale (normalement 10 changements d'air par heure) doit être utilisée. Les taux de ventilation doivent être adaptés aux conditions. Si applicables, une enceinte de confinement, une ventilation par aspiration locale ou d'autres contrôles techniques à maintenir les concentrations atmosphériques en dessous des limites d'exposition recommandés. Si les limites d'exposition ne sont pas établis, maintenir les concentrations atmosphériques à un niveau acceptable.

### Mesures de protection individuelle, tels que les équipements de protection individuelle

**Protection des yeux / du visage** Lunettes de sécurité avec écrans de protection latéraux (ou des lunettes).

#### Protection de la peau

**Protection des mains** Pour la peau utilisation de contact prolongé ou répété, des gants de protection appropriés.

**Autre** Porter des vêtements de protection appropriés.

**Protection respiratoire** Si les contrôles techniques ne maintiennent pas les concentrations atmosphériques ci-dessous l'exposition des limites recommandés (le cas échéant) ou à un niveau acceptable (dans les pays où les limites d'exposition n'ont pas été mis en place), il faut porter un respirateur approprié.

**Risques thermiques** Porter des vêtements de protection thermique appropriés, le cas échéant.

**Considérations d'hygiène générale** Ne pas manger, boire ou fumer lors de l'utilisation. Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, tels que laver après avoir manipulé le produit et avant de manger, de boire, et / ou de fumer. De façon routinière laver les vêtements de travail et de l'équipement de protection pour éliminer les contaminants.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

### Apparence

**État physique** Solide.

**Forme** Poudre.

**Couleur** Rouge.

**Odeur** Inodore

**Seuil de l'odeur** Pas disponible.

**pH** Pas disponible.

**Point de fusion / point de congélation** 2795 ° F (1535 ° C)

**Point d'ébullition initial et l'ébullition intervalle** Pas disponible.

**Point de rupture** Pas disponible.

<b>Taux d'évaporation</b>	Pas disponible.
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Pas disponible.
<b>Inflammabilité supérieure / inférieure ou limites d'explosion</b>	
<b>Limite d'inflammabilité – inférieure (%)</b>	Pas disponible.
<b>Limite d'inflammabilité – supérieure (%)</b>	Pas disponible.
<b>Limite explosive - inférieure (%)</b>	Pas disponible.
<b>Limite explosive - supérieure (%)</b>	Pas disponible.
<b>La pression de vapeur</b>	Pas disponible.
<b>La densité de vapeur</b>	Pas disponible.
<b>Gravité spécifique</b>	2.5 à 68° F (20° C)
<b>Solubilité(s)</b>	Insoluble dans l'eau.
<b>Coefficient de partage (N-octanol / eau)</b>	Pas disponible.
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Pas disponible.
<b>Température de décomposition</b>	Pas disponible.
<b>Viscosité</b>	Pas disponible.
<b>Les autres informations</b>	
<b>COV (% en poids)</b>	Pas disponible.

## 10. Stabilité et réactivité

<b>Réactivité</b>	Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, le stockage et le transport.
<b>Stabilité chimique</b>	Le produit est stable dans des conditions normales.
<b>Possibilités de réactions Dangereuses</b>	Aucune réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'utilisation.
<b>Conditions à éviter</b>	Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Minimiser la création et l'accumulation de poussière.
<b>Matières incompatibles</b>	Le contact avec des matières incompatibles. Agents oxydants forts.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Aucun produit de décomposition dangereux connus.

## 11. Informations toxicologiques

### Informations sur les probables voies d'exposition

<b>Ingestion</b>	Devrait être un faible risque d'ingestion.
<b>Inhalation</b>	L'inhalation de poussières peut causer une irritation des voies respiratoires.
<b>Contact avec la peau</b>	La poussière ou la poudre peut irriter la peau.
<b>Lentilles de contact</b>	La poussière peut irriter les yeux.
<b>Les symptômes liés à la physiques, chimiques et caractéristiques toxicologiques</b>	La poussière peut irriter les yeux, la peau et une irritation des voies respiratoires.

### Informations sur les effets toxicologiques

<b>Toxicité aiguë</b>	Devrait être un risque faible pour une manipulation industrielle ou commerciale par du personnel qualifié.
-----------------------	--

<b>Composants</b>	<b>Espèce</b>	<b>Résultats de test</b>
<b>Poudre de fer (CAS 7439-89-6)</b>		
<b>Aigu</b>		
<i>Oral</i>		
DL50	Rat	30 g / kg
<b>Corrosion / irritation cutanée</b>	Un contact cutané prolongé peut causer une irritation temporaire.	

<b>Dommages / oculaires graves irritation</b>	Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.
<b>Sensibilisation respiratoire</b>	Pas un sensibilisateur respiratoire.
<b>Sensibilisation cutanée</b>	Ce produit ne devrait pas entraîner une sensibilisation de la peau.
<b>Mutagénicité sur les cellules germinales</b>	Aucune donnée disponible pour indiquer que le produit ou les composants présents à plus de 0.1% soient mutagènes ou génotoxiques.
<b>Carcinogénicité</b>	Ce produit est considéré comme cancérigène par le CIRC, ACGIH, NTP ou OSHA.
Monographies du CIRC. Évaluation globale de la cancérigénicité	
<b>Pigment Red (CAS 5160-02-1)</b>	3 Non classifiable comme cancérigène pour l'homme.
<b>Toxicité pour la reproduction</b>	Ce produit ne devrait pas causer des effets sur la reproduction ou le développement.
<b>Toxicité spécifique pour certains organes - exposition unique</b>	Non classés.
<b>Toxicité spécifique pour certains organes - exposition répétée</b>	Non classés.
<b>Danger par aspiration</b>	Pas un risque d'aspiration.
<b>Effets chroniques</b>	L'inhalation prolongée peut être nocif.

## 12. Informations écologiques

<b>Écotoxicité</b>	Le produit est classé comme dangereux pour l'environnement. Toutefois, cela n'exclut pas la possibilité que des déversements importants ou fréquents peuvent avoir un effet nocif ou dangereux pour l'environnement.
<b>Persistance et dégradabilité</b>	Aucune donnée disponible sur la biodégradabilité du produit.
<b>Potentiel bioaccumulatif</b>	Aucune donnée disponible pour ce produit.
<b>Mobilité dans le sol</b>	Pas disponible.
<b>D'autres effets indésirables</b>	Aucun autre effets environnementaux négatifs (par exemple d'appauvrissement de l'ozone, le potentiel de création d'ozone photochimique, perturbation du système endocrinien, le potentiel de réchauffement de la planète) sont attendus de cette composante

## 13. Considérations relatives à l'élimination

<b>Instructions pour l'élimination</b>	Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des conteneurs scellés au site d'élimination des déchets. Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale / régionale / nationale / internationale.
<b>Déchets des résidus / produits non utilisés</b>	Éliminer conformément aux réglementations locales. conteneurs vides ou les doublures peuvent retenir des résidus de produit. Ce matériau et son récipient doivent être éliminés de manière sûre (voir: Instructions pour l'élimination).

## 14. Informations relatives au transport

<b>DOT</b>	Non réglementé comme marchandises dangereuses.
<b>IATA</b>	Non réglementé comme marchandises dangereuses.
<b>IMDG</b>	Non réglementé comme marchandises dangereuses.
<b>Transport en vrac selon la Annexe II de MARPOL 73/78 et Recueil IBC</b>	N'est pas applicable.

## 15. Informations réglementaires

<b>Les règlements fédéraux</b>	Ce produit est un « produit chimique dangereux » tel que défini par la communication des risques dl la Norme OSHA, 29 CFR 1910.1200. Tous les éléments sont l'EPA TSCA Liste des stocks.
--------------------------------	---

**TSCA Section 12 (b) de notification d'exportation (40 CFR 707, Subpt D)**

Non réglementé.

**OSHA des États-Unis substances réglementées (29 Spécifiquement CFR 1910.1001-1050)**

Non listé.

**CERCLA Liste des substances dangereuses (40 CFR 302.4)**

Non listé.

**Modifications Superfund et Loi sur la réautorisation de 1986 (LEP)**

**Catégories de danger** Danger immédiat - Non  
Risque différé - Oui  
Risque d'incendie - Oui  
Risque de pression - Non  
Danger de réactivité - Non

**SARA 302 Extrêmement substance dangereuse** Non listé.

**SARA 311/312 dangereux chimique** Oui

**SARA 313 (TRI déclaration)**

Nom chimique	Numero CAS	% En poids.
pigment rouge	5160-02-1	<3

**D'autres règlements fédéraux**

**Clean Air Act (CAA) (Loi sur la qualité de l'air) L'article 112 polluants atmosphériques dangereux (HAP) Liste**

Non réglementé.

**Clean Air Act (CAA) (Loi sur la qualité de l'air) L'article 112 (r) Prévention de dispersion accidentelle (40 CFR 68.130)**

Non réglementé.

**Loi sur l'eau potable (LSEP)** Non réglementé.

**Règlements américains**

**États-Unis Massachusetts TKP - Liste des substances**

Non réglementé.

**États-Unis New Jersey Travailleurs et droit à savoir**

Rouge pigment (CAS 5160-02-1) 500 lbs

**États-Unis Pennsylvanie RTK - substances dangereuses**

Non réglementé.

**États-Unis Rhode Island TKP**

Non réglementé.

**États-Unis Californie Proposition 65**

**AVERTISSEMENT: Ce produit contient un produit chimique connu dans l'état de Californie qui peut causer le cancer.**

États-Unis - Californie Proposition 65 - Toxicité pour la reproduction Carcinogènes & (CRT): Matière répertoriée

**Rouge pigment (CAS 5160-02-1)**


**Stocks internationaux**

Pays(s) ou de la région	Nom de l'inventaire	Sur inventaire (oui / non) *
Australie	Inventaire australien des substances chimiques (AICS)	Oui
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui
Canada	Les substances non domestiques (ACPE)	Non
Chine	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)	Oui
L'Europe <input type="checkbox"/>	Inventaire européen des produits chimiques commercialisés Substances (EINECS)	Oui
L'Europe <input type="checkbox"/>	European List of Notified Chemical Substances (ELINCS)	No
Japan	Inventory of Existing and New Chemical Substances (ENCS)	Oui
Korea	Existing Chemicals List (ECL)	Oui
New Zealand	New Zealand Inventory	Oui
Philippines	Philippine Inventory of Chemicals and Chemical Substances (PICCS)	Oui
United States & Puerto Rico	Toxic Substances Control Act (TSCA) Inventory	Oui

\* « Oui » indique que ce produit est conforme aux exigences d'entreposage du pays(s).

Un « Non » indique qu'un ou plusieurs composants du produit ne sont pas répertoriés ou exemptés de l'inscription sur l'inventaire géré par le pays directeur(s).

## 16. Autres informations, y compris la date de préparation ou de la dernière révision

<b>Date d'émission</b>	29-October-2013
<b>Date de révision</b>	01-Janvier-2022
<b>Numéro de version</b>	05
<b>Plus d'informations</b>	Se référer à la norme NFPA 654, la norme pour la prévention des incendies et des explosions de poussière de la fabrication, le traitement et la manipulation des particules solides combustibles, pour une manipulation sans danger.
<b>Évaluation HMIS®</b>	Santé: 1 Inflammabilité: 1 Danger physique: 0
<b>Évaluation NFPA</b>	
<b>Liste des abréviations</b>	DL50: Dose létale, 50% PEL: Limite d'exposition admissible MPT: moyenne pondérée dans le temps
<b>Références</b>	HSDB® - Substances dangereuses Banque de données
<b>Avertissement</b>	L'information contenue dans ce (M) SDS a été obtenu à partir de sources que nous croyons fiables mais ne peut pas garantir. En outre, votre utilisation de cette information est hors de notre contrôle et peut-être au-delà de nos connaissances. Par conséquent, l'information est fournie sans aucune représentation ou garantie expresse ou implicite.